



# Marché 2022-11 : INVENTAIRE ET CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS ET DE LA FLORE D'INTERET COMMUNAUTAIRE DU SITE NATURA 2000 FR 9301592 « CAMARGUE »

## RAPPORT FINAL



Mars 2024



**NICOLAS BOREL CONSULTANT**  
Une expertise naturaliste pour vous accompagner

## Sommaire

I.	METHODOLOGIE .....	3
I.1.	AVANT-PROPOS ET CONTEXTE .....	3
I.2.	PERIMETRE GEOGRAPHIQUE DE L'ETUDE .....	3
I.3.	ELEMENTS RECHERCHES.....	3
I.3.1.	Habitats naturels.....	3
I.3.2.	Espèces patrimoniales .....	4
I.4.	AUDIT ET BIBLIOGRAPHIE .....	4
I.5.	ACQUISITION DES DONNEES DE TERRAIN .....	5
II.	RESULTATS .....	6
II.1.	HABITATS NATURELS.....	6
II.1.1.	Typologie .....	6
II.1.1.	Description des habitats d'intérêt communautaire cartographiés .....	8
II.1.2.	Habitats d'intérêt communautaire mentionnés au FSD mais absents de la cartographie .....	8
II.1.3.	Habitats d'intérêt communautaire non-mentionnés au FSD et rajoutés à la cartographie .....	9
II.2.	ESPECES INCRITES A L'ANNEXE II .....	13
II.3.	ESPECES PATRIMONIALES .....	14

# I. METHODOLOGIE

## I.1. AVANT-PROPOS ET CONTEXTE

Il est ici rappelé que le marché est basé sur une nouvelle méthodologie de cartographie des habitats naturels innovante et expérimentale qui a été également menée sur un périmètre Natura 2000 adjacent (Site FR 9301596 « Marais de la Vallée des Baux et marais d'Arles »). Cette nouvelle méthodologie de cartographie est basée sur le travail conjoint entre une identification précise de terrain et géolocalisée des habitats naturels par un botaniste (Nicolas Borel Consultant) et un travail poussé de télédétection par photo-interprétation (I-Sea). Cette collaboration a nécessité la mise en place d'une méthode de travail conjointe entre I-Sea et Nicolas Borel Consultant afin de limiter les biais d'interprétation et permettre la réalisation d'une telle cartographie à grande échelle. Un rapport méthodologique spécifique est également joint et réalisé par I-Sea afin de présenter toutes les étapes techniques nécessaires pour l'aboutissement du résultat cartographique. Il a été nécessaire de mettre en place une typologie exhaustive pour les habitats d'intérêt communautaire, puis une typologie plus synthétique pour les autres habitats naturels ou semi-naturels. Enfin, les habitats agricoles et anthropiques ont été regroupés, grâce à la dernière version de l'occupation du sol, afin de les sortir de la photo-interprétation, compte tenu de leur caractère changeant et de la difficulté pour les identifier. En outre, ces milieux anthropiques ne représentent pas l'objectif premier et fondamental de cette étude.

## I.2. PERIMETRE GEOGRAPHIQUE DE L'ETUDE

Comme stipulé dans le CCTP, le périmètre d'étude est constitué de l'ensemble du périmètre de la ZSC du site NATURA 2000 FR9301592 « Camargue » dans sa partie terrestre.

## I.3. ELEMENTS RECHERCHES

### I.3.1. HABITATS NATURELS

Tous les habitats naturels et semi-naturels ont été recherchés dans un premier temps, une recherche plus précise a été portée sur les habitats inscrits à l'annexe I de la Directive « Habitats, Faune Flore ».

Pour ce faire, les habitats ont été référencés en utilisant diverses typologies et codifications avec tout d'abord les référentiels suivants :

- Natura 2000 EUR 28 et leur dénomination en habitats élémentaires des cahiers d'habitats
- Corine Biotope
- Eunis

A chaque fois que cela a été possible, une précision maximale dans le rattachement des habitats a été recherchée.

La dénomination des habitats qui sera ainsi retenue dans la typologie finale, les cartes et les fiches habitats ont été les dénominations des cahiers d'habitats Natura 2000, si l'habitat n'est pas inscrit comme habitat d'intérêt communautaire, la nomenclature Corine biotope est alors utilisée. Dans le cas

où la nomenclature Corine biotope n'est pas assez précise ou erronée, la nomenclature Eunis a été utilisée. Enfin lorsque aucune nomenclature ne décrit un habitat ou un type de végétation (cas des invasions monospécifiques) alors un intitulé libre a été utilisé (Ex : Peuplements de Jussie).

### I.3.2. ESPECES PATRIMONIALES

**Les espèces inscrites à l'annexe 2 de la Directive Habitat :** Les trois espèces du genre *Riella* sont présentes dans le périmètre d'étude et globalement les secteurs de présence sont bien connus. Néanmoins, ces espèces nécessitent des protocoles de recherches spécifiques à des périodes particulières et chronophages. De fait, elles n'ont pas été spécifiquement recherchées dans cette étude. Pour les autres espèces patrimoniales, elles ont été recherchées de façon opportuniste au gré des prospections habitats. Nous entendons ici par espèces patrimoniales, les espèces qui rentrent dans au moins une de ces catégories :

- espèces protégées en Europe : annexe I de la convention relative à la conservation de la vie sauvage (convention de Berne du 19 septembre 1979).
- espèces protégées en France : arrêté du 20 janvier 1982 modifié par l'arrêté du 31 août 1995.
- espèces protégées en région PACA : arrêté du 9 mai 1994.
- espèces menacées nationales : livre rouge tome 1 et 2 des espèces menacées de France (muséum national d'histoire naturelle).
- espèces menacées régionales : listes rouges de la flore vasculaire de PACA de 2016 depuis les catégories EX à VU.
- espèces jugées menacées, très rares localement au niveau régional ou départemental, ou endémiques restreintes.

### I.4. AUDIT ET BIBLIOGRAPHIE

Dans le souci de réaliser une approche écologique globale de l'aire d'étude, nous avons pris contact dès le début de la mission avec les services administratifs et institutionnels concernés par le projet ainsi que les organismes scientifiques et/ou naturalistes faisant référence sur le site d'étude et tout particulièrement :

- Opérateur du site Natura 2000 : Parc naturel régional de Camargue : Alexandre Crestey
- DREAL PACA : Maïlys Zamblera et Manon Helluy
- Conservatoire Botanique National Méditerranéen : Virgile Noble
- Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône
- Conservatoire du littoral
- Réserve Naturelle Nationale de Camargue : Luc Belenguier
- Réserve Naturelle Régionale de la Tour du Valat : Damien Cohez et Hugo Fontes
- OFB : Claire Tetrel et Benoit Girard

Les documents et bases de données également analysés ont été :

- Document d'objectifs et couches cartographiques liées au site NATURA 2000 FR9301592 « Camargue ».

- Cartographie des habitats par segmentation de la Réserve Naturelle Régionale de la Tour du Valat.
- Cartographie des habitats de la Réserve Naturelle Nationale de Camargue.
- Base de données SILENE du CBNM sur la flore et les bryophytes patrimoniales de l'ensemble des communes concernées par l'étude.

Une grande majorité des gestionnaires d'espaces naturels et de propriétaires privés ont bien voulu ouvrir leur porte et parfois nous accompagner et nous guider dans leur propriété. Ils s'en trouvent ici remerciés sans qui cette étude n'aurait pas pu être aussi aboutie.

## **I.5. ACQUISITION DES DONNEES DE TERRAIN**

La méthodologie d'acquisition des données de terrain est largement détaillée dans le rapport I-Sea 2024 « Cartographie des habitats naturels et semi-naturels par analyse algorithmique de données satellitaires ».

De façon très synthétique, la méthodologie de terrain a consisté, à partir d'une typologie préexistante, à parcourir un maximum d'entités biogéographiques différentes afin de relever un maximum d'habitats sur le terrain. L'acquisition de la donnée de base est composée de la réalisation d'un pointage GPS, du rattachement de l'habitat à la typologie existante, de l'estimation du rayon autour duquel le point GPS correspond toujours à l'habitat identifié, enfin un champ commentaire pour les cas particuliers ou les états de conservation spécifique.

Un nombre de répliquas de 30 unités par habitat est recherché pour la robustesse du modèle.

Enfin, dans un second temps, les dimensions des habitats sont extrapolées, par photo-interprétation ou sur le terrain, du point au polygone afin de pouvoir augmenter considérablement le nombre de pixel pour l'habitat afférent.

Les espèces patrimoniales sont ici également classiquement relevés par pointage GPS.

Les prospections de terrain se sont échelonnées sur 67 journées centrées d'avril à juillet 2023.

## II. RESULTATS

### II.1. HABITATS NATURELS

#### II.1.1. TYPOLOGIE

A l'issu de la fin des inventaires de terrain, la typologie des habitats naturels et semi naturels suivante a été relevée :

Typologie	Nom Complet valide	Code NATURA 2000	Code Corine Biotope	Code Eunis
1	Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (Sarcocornietea fruticosi)	1420-2	15.61	
2	Galeries et fourrés riverains méridionaux (Nerio-Tamaricetea et Securinegion tinctoriae)	92D0-3	44.8131	F9.3131
3	Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba	92A0-6	44.612	G1.312
4	Ronciers		31.831	F3.131
5	Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea	6220-2*	34.5131	E1.3131
6	Lagunes côtières	1150-2*	21	X02
7	Phragmitaies		53.11	
8	Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses	1310-3 et 4	15.1	E6.13 et B1.131
9	Prés salés méditerranéens	1410-1 et 2	15.5	
11	Terrains en friche		87.1	I1.52
12	Steppes salées méditerranéennes (Limonietalia)	1510-1*	15.8114	E6.111
13	Dunes littorales à Juniperus spp.	2250-1*	64.613	E1.A3
14	Dunes avec pelouses des Brachypodietalia et des plantes annuelles	2240	16.229	B1.49
15	Dunes à végétation sclérophylle des Cisto-Lavanduletalia	2260-1	16.28	B1.64
17	Gazons à Brachypode de Phénicie		34.36	E1.2A
19	Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)	2120-2	16.2122	B1.322
20	Dunes mobiles embryonnaires	2110-2	16.211	B1.312

21	Dunes fixées du littoral du Crucianellion maritimae	2210-1	16.22	B1.43
23	Dunes avec forêts à Pinus pinea et/ou Pinus pinaster	2270-2*	16.29	B1.74
24	Fruticée à Filaire ou Prunellier		32.21	
25	Fourré de Baccharis		53.63	
26	Peuplements de Canne de Provence		53.62	
27	Prairies fauchées méso-hygrophiles méditerranéennes	6510-2	38.2	E2.2
28	Ormaie Frênaie		41.F1	G1.A61
29	Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp	3140-1	22.441	C1.141
32	Fourré d'Olivier de Bohème		53.64	
41	Prairie hygrophile à Paspalum distichum		53.67	
42	Pâtures à grand jonc		37.241	E3.441
47	Pâturages		38.12	E2.12
50	Typhaies		53.13	C3.232
51	Mares temporaires méditerranéennes	3170-3 et 4*	22.343 et 22.32	C3.423 et C5.5133
54	Peuplements de Jussie		53.65	
55	Végétation à Scirpes halophiles		53.17	C3.27
56	Peuplements d'Amorpha		53.66	F9.35
58	Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	3150-1 et 2 et 3 et 4	22.411 et 22.42	C1221 et C1.23
59	Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia	9340-2	41.714	G1.714
61	Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion	6420-4	37.4	E3.1
62	Végétation à Eleocharis palustris		53.14A	C3.24A
63	Bancs de sable a faible couverture permanente d'eau marine	1110	11	
64	Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	1140	14	

## II.1.1. DESCRIPTION DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE CARTOGRAPHIES

Tous les habitats cartographiés en 2023 sont représentés dans une fiche habitat spécifiquement dédiée.

## II.1.2. HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE MENTIONNES AU FSD MAIS ABSENTS DE LA CARTOGRAPHIE

### **Végétation annuelle des laisses de mer (Code Natura 2000 : 1210 – 3)**

Cet habitat est à reconsidérer sur le site. En effet, il correspond aux premières végétation du bord de mer où les débris ou laisses de mer d'origine organique se décomposent et permettent le développement d'une flore annuelle et souvent nitrophile. Il prend place à la jonction entre l'habitat de « Replats boueux ou sableux exondés à marée basse (1140) » et l'habitat de « Dunes mobiles embryonnaires (2110) ». Selon les dernières interprétations des manuels des cahiers d'habitats, c'est un habitat de galet, il ne devrait donc pas être présent de fait sur le site de Camargue. Néanmoins, sur certains secteurs notamment aux embouchures du petit et du grand Rhône, cet habitat a été identifié. Il prend place en lambeaux de très petite superficie avec des débris organiques mais aussi anthropiques. Cet habitat par nature de petite taille, à faible recouvrement de végétation et composé d'annuelles donc à cycle d'apparition courte ne permet pas d'être discriminé par photo-interprétation avec les plages (1140). De fait, cet habitat n'a pas été cartographié ici et semble de dimension très modeste (moins d'un hectare en lambeaux) et cantonné aux débris de l'embouchure du Rhône.

### **Dépressions humides intradunaires (Code Natura 2000 : 2190 – 5)**

Cet habitat avait été identifié lors de la précédente cartographie des habitats. Les localités qui étaient cartographiées ont été vérifiées sur le terrain mais les dépressions ont toutes été comblées par des dépôts éoliens de sables. Parfois quelques roseaux épars étaient encore présents dans les niveaux topographiques les plus bas des dunes mais l'habitat n'a jamais été identifié pleinement. Lors de comparaison avec des photographies aériennes plus anciennes, on constate bien que cet habitat était présent très ponctuellement notamment sur le secteur de Beauduc. Bien qu'il ne soit plus présent réellement en 2023 suite à l'évolution du milieu, cet habitat peut tout à fait se reformer spontanément par évolution naturelle des lignes dunaires lors de tempêtes ou de d'importantes périodes d'érosions éoliennes.

### **Dunes avec pelouses des *Malcolmietalia* (Code Natura 2000 : 2230 – 1)**

Cet habitat avait été identifié lors de la précédente cartographie des habitats. Il avait été considéré notamment suite à la découverte de la Malcolmie naine (*Malcolmia nana*) à l'est du site au niveau de Brasinvert. Cette espèce rarissime est une des espèces caractéristiques de cet habitat. Lors des inventaires de terrain, l'espèce a bien été identifiée sur ce secteur mais elle était la seule espèce caractéristique de cet habitat. En effet, cet habitat est bien présent et de composition très typique dans le Languedoc et surtout dans le Roussillon. La seule présence d'une espèce en limite Est de répartition



a donc suscité ici réflexion et à abouti à l'exclusion de cet habitat de la cartographie mais également de sa présence sur le site Camargue.

### **Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces (Code Natura 2000 : 6430 – 4)**

Cet habitat qui est classiquement observé en bordure de marais ou de cours d'eau à débit régulier n'a pas été ici observé lors des inventaires de terrain. En effet, cet habitat peut tout à fait être présent sur une propriété privée de marais d'eau douce. Cet habitat reste potentiel sur le site de Camargue mais s'il est présent, il est de fait très rare. A contrario, cet habitat peut être abondant sur les banquettes d'atterrissement le long du Rhône sur le site Natura 2000 FR9301590 « Le Rhône aval » ou FR9101405 « Le Petit Rhône ».

## **II.1.3. HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE NON-MENTIONNES AU FSD ET RAJOUTES A LA CARTOGRAPHIE**

### **Forêt à Quercus ilex et Quercus rotundifolia (Code Natura 2000 : 9340)**

Il s'agit ici d'un bois de Chêne pubescens mûre qui prend place sur des sols sableux sur d'anciennes dunes fluviales au niveau de la Commanderie au sud-est du Sambuc. Toutes les chênaies pubescentes présentes à l'étage mésoméditerranéen dans l'aire d'optimum du développement du Chêne vert sont de fait intégrées à l'habitat de Chênaie verte d'intérêt communautaire. Bien que cet habitat était déjà présent auparavant, il n'avait pas été mentionné lors de la précédente cartographie probablement par une interprétation différente des manuels des cahiers d'habitats.

## **II.1.4. HIERARCHISATION DES ENJEUX DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

Les critères retenus pour l'évaluation des habitats d'intérêt communautaire sont :

- La chorologie : l'habitat sera jugé selon sa répartition actuelle allant d'une répartition large (cosmopolite) à une répartition très localisée (endémique stricte).
- La répartition au niveau national et local (souvent à l'échelle de la région naturelle) : un même habitat aura un poids différent dans l'évaluation selon qu'il ait une distribution morcelée, une limite d'aire de répartition ou un isolat.
- L'abondance au niveau local : il est nécessaire de savoir si l'habitat bénéficie localement d'autres stations pour son maintien.
- L'état de conservation sur la zone d'étude : il faut pouvoir mesurer l'état de conservation intrinsèque de l'habitat afin de mesurer sa capacité à se maintenir sur le site.
- La surface d'habitat : un estimatif des surfaces d'habitat en jeu doit être établi pour mesurer l'enjeu l'habitat au niveau local voir national. Cette surface sur site doit être ramenée à la surface habituelle connue de chaque habitat à minima à l'échelle régionale.
- La dynamique évolutive : les habitats sont en évolution dynamique constante, certains peuvent profiter de conditions climatiques avantageuses, de mutation du territoire en lien avec les activités anthropiques les favorisant. A l'inverse, certains ont une résilience faible aux impacts anthropiques et sont en pleine

régression. Cette évolution doit être prise en compte car elle peut modifier fortement les enjeux identifiés.

Sur la base de ces données inhérentes à chaque espèce, nous définirons l'enjeu de l'espèce en fonction des 6 classes suivantes :

Chorologie	Répartition large	1
	Restreinte à un domaine biogéographique	2
	Endémique restreinte	3
Répartition	Distribution continue	1
	Distribution restreinte	2
	Isolat ou limite d'aire	3
Abondance locale	Plus de 25 stations	1
	De 5 à 25 stations	2
	Moins de 5 stations	3
Etat de conservation	Mauvais	1
	Moyen	2
	Bon	3
Surface de l'habitat	Faible	1
	Moyenne	2
	Forte	3
Dynamique	Augmentation	1
	Stagnation	2
	Régression	3

*Grille d'analyse de cotation*

En cumulant les cotations pour chaque critère, une hiérarchisation peut être proposée comme suivante :

Hiérarchisation de l'enjeu	Cotation
Enjeu négligeable	6 à 8
Enjeu faible	9 à 10
Enjeu modéré	11 à 13
Enjeu fort	14 à 18

*Typologie des enjeux*

Hiérarchisation des enjeux des habitats d'intérêt communautaire :

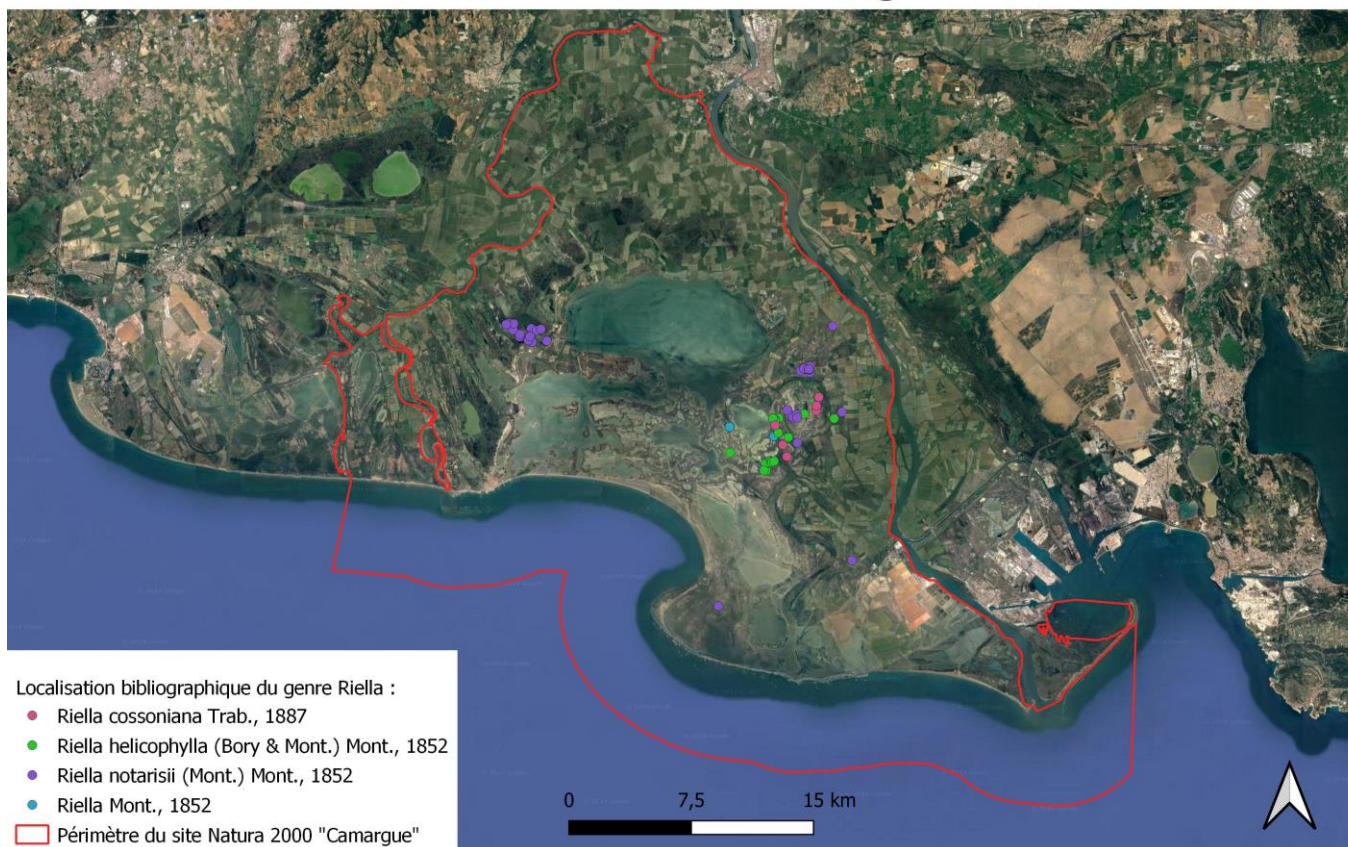
<b>Habitat naturel</b>									
<u>Dénomination</u>	<u>Code NATURA 2000</u>	<u>Chorologie</u>	<u>Répartition</u>	<u>Abondance</u>	<u>Etat de conservation</u>	<u>Surface de l'habitat</u>	<u>Dynamique</u>	<u>Total</u>	<u>Enjeu</u>
Bancs de sable a faible couverture permanente d'eau marine	1110	1	1	1	2	3	2	10	Faible
Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	1140	1	1	1	2	3	2	10	Faible
Lagunes côtières	1150-2*	2	1	1	2	3	3	12	Modéré
Végétation annuelle des laisses de mer	1210-3	2	2	1	1	1	3	10	Faible
Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses	1310-3 et 4	2	1	1	3	2	3	12	Modéré
Prés salés méditerranéens	1410-1 et 2	2	1	1	2	3	3	12	Modéré
Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (Sarcocornietea fruticosi)	1420-2	2	1	1	2	3	2	11	Modéré
Steppes salées méditerranéennes (Limonietalia)	1510-1*	2	2	1	3	3	3	14	Fort
Dunes mobiles embryonnaires	2110-2	2	2	1	2	1	3	11	Modéré
Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)	2120-2	2	1	1	2	3	3	12	Modéré
Dépressions humides intradunaires	2190-5	1	2	3	1	1	3	11	Modéré
Dunes fixées du littoral du Crucianellion maritimae	2210-1	2	1	1	2	3	3	12	Modéré
Dunes avec pelouses des Brachypodietalia et des plantes annuelles	2240	2	2	1	3	3	3	14	Fort
Dunes littorales à Juniperus spp.	2250-1*	2	3	2	3	3	1	14	Fort
Dunes à végétation sclérophylle des Cisto-Lavanduletalia	2260-1	1	3	2	2	1	3	12	Modéré
Dunes avec forêts à Pinus pinea et/ou Pinus pinaster	2270-2*	2	3	3	3	3	3	14	Fort
Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp	3140-1	1	2	1	2	3	3	12	Modéré

Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	3150-1 et 2 et 3 et 4	1	1	1	2	3	2	10	Faible
Mares temporaires méditerranéennes	3170-3 et 4*	2	3	2	3	3	3	16	Fort
Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea	6220-2*	2	2	1	2	2	3	12	Modéré
Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion	6420-4	2	2	1	2	1	3	11	Modéré
Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces	6430-4	1	2	1	2	1	3	10	Faible
Prairies fauchées méso-hygrophiles méditerranéennes	6510-2	1	2	1	1	2	3	10	Faible
Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba	92A0-6	2	1	1	3	3	3	13	Modéré
Galeries et fourrés riverains méridionaux (Nerio-Tamaricetea et Securinegion tinctoriae)	92D0-3	2	1	1	3	3	2	12	Modéré
Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia	9340-2	1	1	1	3	1	2	9	Faible

## II.2. ESPECES INCRITES A L'ANNEXE II

*Riella helicophylla* est la seule espèce inscrite à l'annexe II de la directive « Habitats Faune Flore ». Néanmoins, lors de son inscription, les autres espèces du genre *Riella* étaient souvent confondues avec cette dernière ou pas encore décrites si bien que seule *Riella helicophylla* soient mentionnées alors que tout le genre *Riella* spp. mérite son inscription à l'annexe II. De fait, toutes les données bibliographiques du genre *Riella* ont été ici cartographiées. En 2023, la sécheresse printanière n'a pas permis de trouver de nouvelles stations.

### Localisation des espèces Annexe II du genre *Riella* sur le site Natura 2000 FR9301592 "Camargue"



## II.3. ESPECES PATRIMONIALES

A l'issu des inventaires de terrain, 40 espèces végétales patrimoniales ont été trouvées sur le site d'étude, intégrées à SILENE et cartographiées ci-dessous :

### Localisation des espèces patrimoniales sur le site Natura 2000 FR9301592 "Camargue"

Espèces végétales patrimoniales :	● Limonium girardianum
● Avellinia festucoides	● Maresia nana
● Callitriche truncata	● Myosotis laxa subsp. cespitosa
● Catapodium hemipoa	● Myosotis pusilla
● Cerastium siculum	● Oenanthe fistulosa
● Convolvulus soldanella	● Pancratium maritimum
● Cressa cretica	● Potamogeton perfoliatus
● Cutandia maritima	● Romulea columnae subsp. columnae
● Cyperus serotinus	● Rostraria pubescens
● Elytrigia elongata	● Rumex roseus
● Ephedra distachya	● Schoenoplectus littoralis
● Euphorbia peplis	● Schoenoplectus pungens
● Euphorbia terracina	● Schoenoplectus triqueter
● Gladiolus dubius	● Scrophularia canina subsp. pinnatifida
● Imperata cylindrica	● Spergularia heldreichii
● Inula britannica	● Sporobolus aculeatus
● Ionopsidium glastifolium	● Teucrium dunense
● Juncus littoralis	● Tripidium ravennae
● Kickxia commutata	● Vallisneria spiralis
● Lepidium ruderale	● Zannichellia obtusifolia
● Limonium cuspidatum	□ Périmètre du site NATURA 2000 "Camargue"



## Localisation des espèces patrimoniales sur le site Natura 2000 FR9301592 "Camargue"

